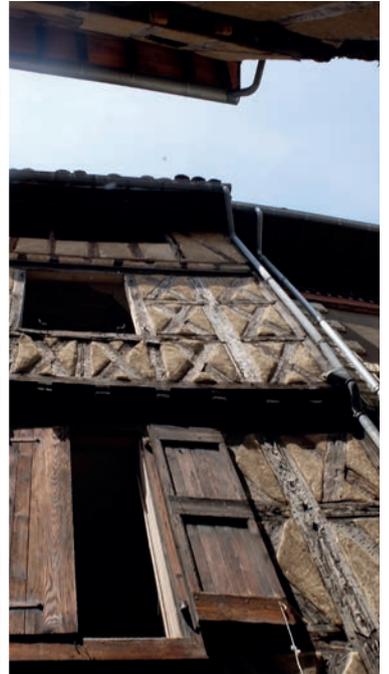




AUAT



LES DISPARITÉS SOCIALES À LA LOUPE : REVENUS, CONDITIONS DE VIE ET INÉGALITÉS EN HAUTE-GARONNE

novembre 2024



Cette étude, réalisée en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne, dresse un état des lieux des principales disparités socioéconomiques au sein même des 17 intercommunalités de Haute-Garonne, mais aussi entre elles. Si la géographie sociale du département est plutôt bien documentée, l'approche infraterritoriale permet d'interroger des représentations locales, pour aider à mieux orienter les politiques publiques.

PRÉAMBULE

Au 1^{er} janvier 2021, la Haute-Garonne compte 1 434 400 habitants, soit 190 700 habitants de plus qu'en 2010 (+1,3 %/an). Ce dynamisme fait d'elle le département de France métropolitaine avec le plus fort rythme de croissance démographique et le douzième en nombre d'habitants. Toutefois, le territoire se caractérise par une géographie sociale contrastée. Le nord du département bénéficie du rayonnement de Toulouse en matière de bassin d'emploi et d'offre d'enseignement supérieur, associé à des pro-

files d'habitants plus actifs et des niveaux de revenu élevés. Le sud, plus rural et montagnard, se caractérise par une moindre croissance démographique conduisant au vieillissement de sa population combiné à des niveaux de vie plus faibles. Au-delà de cette partition connue du territoire, des disparités parfois importantes s'observent au sein même des intercommunalités pouvant avoir des incidences sur les besoins de leur population en matière de logements, d'équipements ou de services.

LE REVENU COMME PREMIER NIVEAU DE DISPARITÉS

La répartition des niveaux de revenu constitue un premier révélateur des disparités entre habitants de Haute-Garonne. Renseignant le revenu déclaré, les revenus patrimoniaux, les transferts sociaux, les situations de pauvreté... cette approche des revenus témoigne d'une division du territoire, entre une partie qui concentre les plus hauts niveaux de revenu et une autre davantage exposée à la précarité. Avec un revenu médian déclaré de 24 310 € par unité de consommation (UC) en 2021, la Haute-Garonne se positionne à la 11^e place des départements les plus riches de France. Elle abrite cependant d'importants écarts de richesse entre ses habitants. C'est au nord du département, porté par la métropole toulousaine, que les niveaux de vie sont les plus élevés. Dans les Coteaux Bellevue, Coteaux du Girou et au Sicoval, le revenu médian dépasse 28 500 € par UC. À l'inverse, les intercommunalités du sud du département Cœur et Coteaux du Comminges, Pyrénées Haut Garonnaises et Cagire Garonne Salat sont marquées par de plus faibles revenus (inférieurs à 21 000 € par UC).

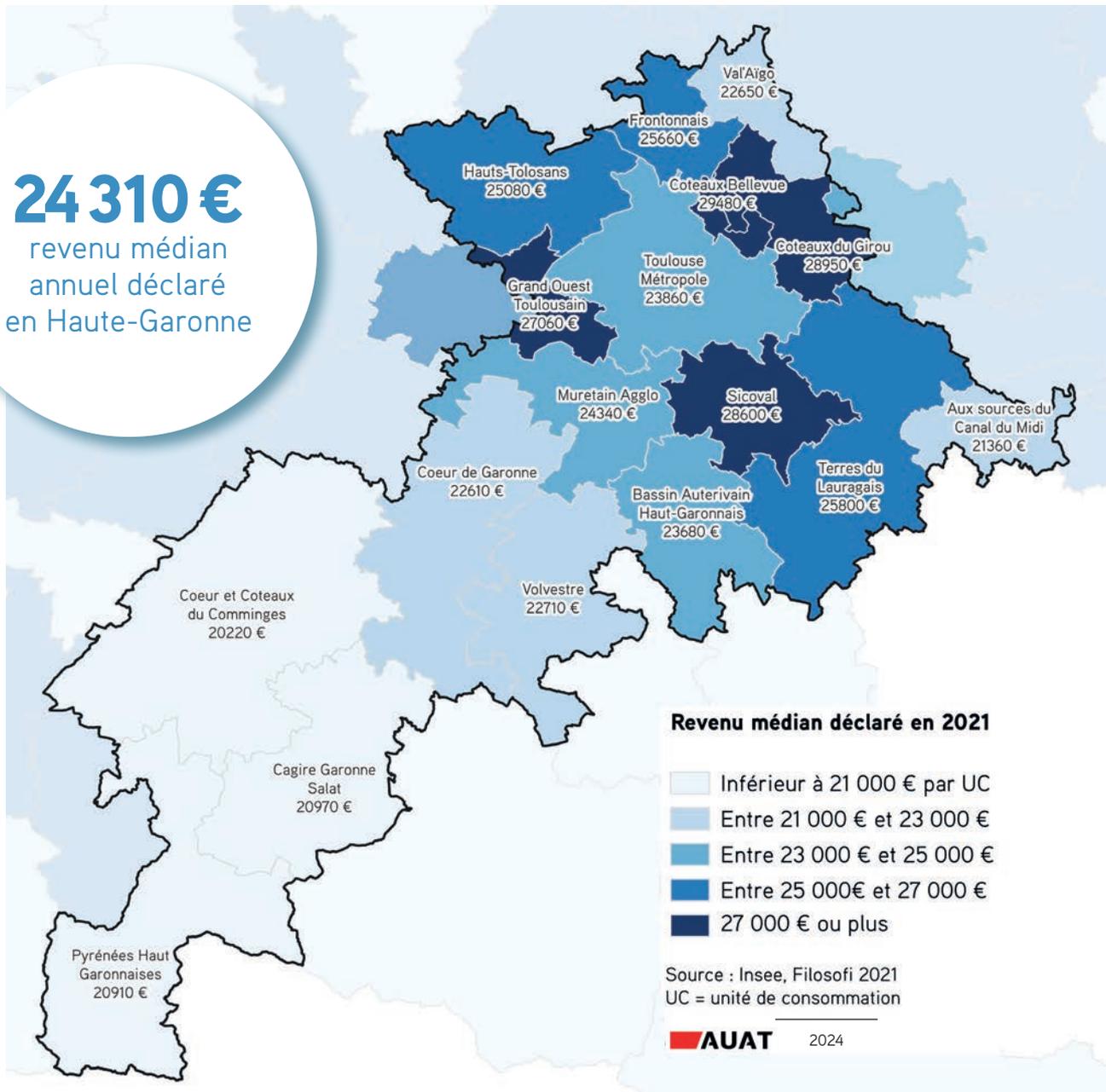
Cette fracture nord/sud s'explique par différents facteurs. Le premier d'entre eux est lié à la répartition de l'emploi et au rapport de la population avec l'activité sur le territoire. L'agglomération toulousaine se caractérise de ce point de vue par un bassin d'emplois très dynamique et diversifié, appelant de nombreux besoins quelles que soient les qualifications. En dehors des deux années de crise (2008

et 2020), la Grande agglomération toulousaine a toujours enregistré une croissance importante et continue de l'emploi salarié privé. Portée en grande partie par le secteur de l'aéronautique, la sphère productive représente près de la moitié des emplois salariés privés de l'agglomération et requiert une main d'œuvre qualifiée aux revenus plus élevés. À titre d'exemple, un tiers des actifs du Sicoval occupe un emploi de cadre, contre un quart à l'échelle du département. Cette référence met ici en exergue un second facteur déterminant en matière de disparités sociales ; celui du parc de logements existants et de son occupation qui agit de manière structurelle sur ces (dés)équilibres.

La concentration des emplois combinée à une offre d'enseignement supérieur enrichie dans le nord du département s'accompagne mécaniquement d'une concentration des habitants en âge de travailler. Dans un contexte de vieillissement démographique, l'augmentation du nombre de séniors dans le grand bassin de vie toulousain est en partie limitée par l'attractivité auprès des plus jeunes. Mais ce n'est pas le cas du sud du département, où le nombre de retraités progresse fortement au détriment des revenus d'activités, impactant à la baisse le revenu médian des habitants. Dans les Pyrénées Haut Garonnaises, le Cagire Garonne Salat et le Cœur et Coteaux du Comminges près d'un habitant sur trois a plus de 65 ans contre 17% en Haute-Garonne.

24 310 €

revenu médian
annuel déclaré
en Haute-Garonne



Définitions : le revenu déclaré correspond aux ressources issues du travail, des indemnités chômage ou maladie et des retraites. Le revenu disponible correspond aux ressources dont disposent réellement les ménages pour consommer et/ou épargner. Il intègre les mécanismes de redistribution des richesses (impôts, prestations sociales, prélèvements sociaux, etc.).

Les unités de consommation sont un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les revenus de ménages de tailles ou de compositions différentes. En d'autres termes, il s'agit du revenu par « équivalent adulte ».

Des évolutions récentes qui renforcent les disparités existantes

Si la partition territoriale des revenus a des racines anciennes, les évolutions récentes en matière de niveau de vie sont-elles en mesure de redessiner ces équilibres ?

À l'échelle du département, le revenu médian déclaré a augmenté de +13 % en près de dix ans. Cette augmentation est principalement portée par les ménages les plus aisés, dont les revenus ont plus fortement augmenté que ceux des ménages les plus modestes.

Bien que toutes les intercommunalités aient bénéficié de cette augmentation, les évolutions récentes ont participé à renforcer les disparités existantes. Par exemple, c'est dans les territoires du nord-est de Toulouse Métropole, positionnés déjà bien au-dessus de la médiane départementale en 2012, que les progressions de revenu ont été les plus avantageuses.

Le Muretain Agglo et les Hauts-Tolosans participent aussi à la polarisation des revenus. En 2012, elles étaient les seules intercommunalités limitrophes de Toulouse Métropole à avoir un revenu médian infé-

rieur à celui du département. Mais depuis elles ont connu de fortes augmentations, les positionnant désormais au-dessus du niveau départemental. Dans les intercommunalités formant la ceinture extérieure du bassin de vie toulousain, le revenu médian reste inférieur à celui du département mais l'écart se réduit.

Seules les trois intercommunalités commingeoises et pyrénéennes du sud du département ne bénéficient pas de cette tendance au rattrapage. Leur niveau de revenu, figurant déjà comme les plus faibles en 2012, a progressé au même rythme que celui du département conduisant à une stabilité de l'écart en 2021.

Ainsi, les évolutions récentes en matière de niveau de vie n'ont pas permis de résorber les disparités territoriales qui s'observaient déjà en 2012. Bien au contraire, elles se sont renforcées marquant plus encore le profil social et les comportements associés (en matière de mobilité, d'habitabilité, de services...) entre territoires ruraux, espaces périurbains et zones urbaines.

Evolution de l'écart au revenu médian départemental entre 2012 et 2021

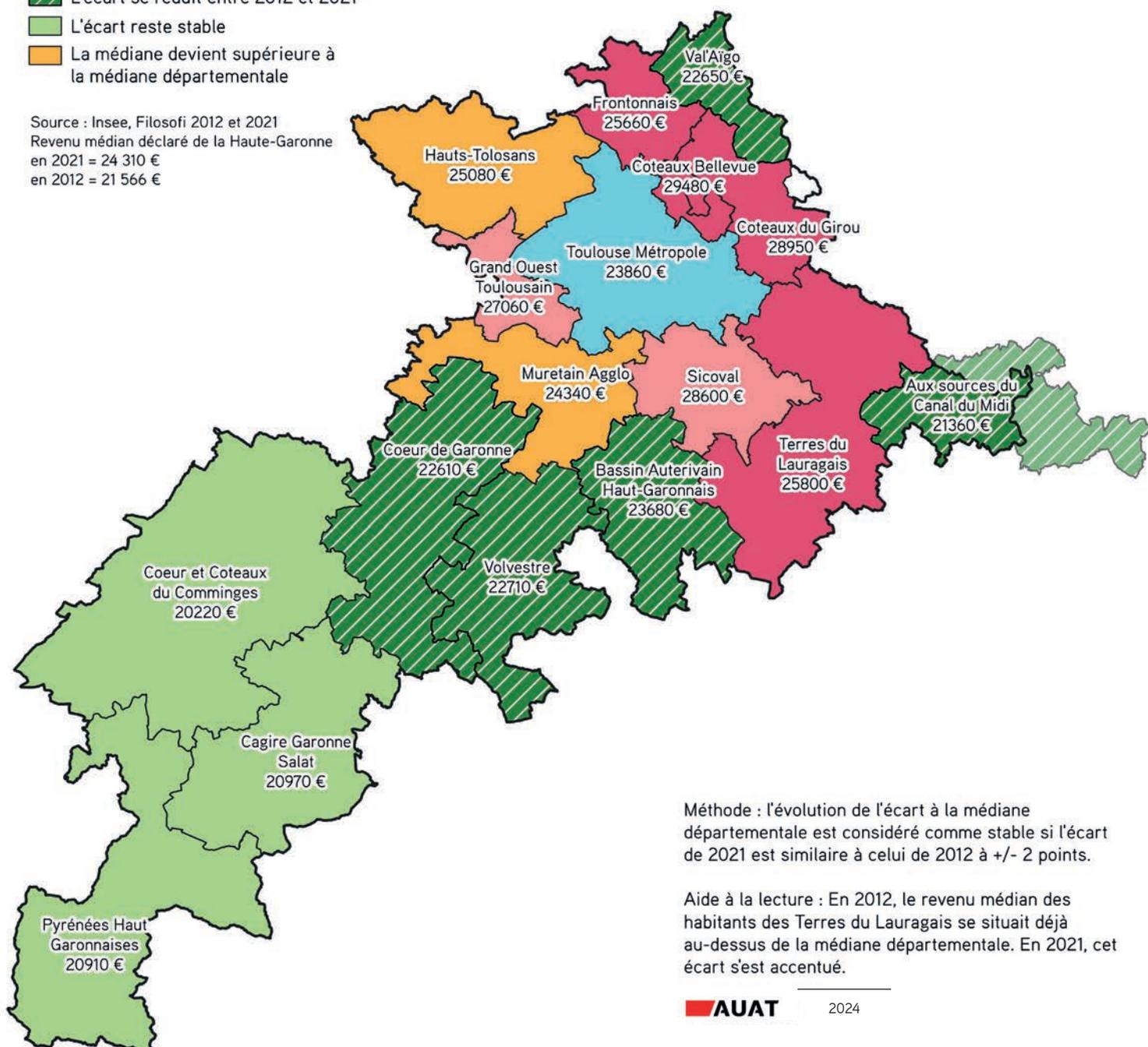
Intercommunalités où le revenu médian est supérieur à celui du département en 2012

- L'écart s'accroît entre 2012 et 2021
- L'écart reste stable
- La médiane devient inférieure à la médiane départementale

Intercommunalités où le revenu médian est inférieur à celui du département en 2012

- L'écart se réduit entre 2012 et 2021
- L'écart reste stable
- La médiane devient supérieure à la médiane départementale

Source : Insee, Filosofi 2012 et 2021
 Revenu médian déclaré de la Haute-Garonne en 2021 = 24 310 €
 en 2012 = 21 566 €



Méthode : l'évolution de l'écart à la médiane départementale est considéré comme stable si l'écart de 2021 est similaire à celui de 2012 à +/- 2 points.

Aide à la lecture : En 2012, le revenu médian des habitants des Terres du Lauragais se situait déjà au-dessus de la médiane départementale. En 2021, cet écart s'est accentué.

DES CONTRASTES IMPORTANTS AU SEIN DES INTERCOMMUNALITÉS

La répartition des revenus observée dans le département est le résultat de multiples autres disparités territoriales. Le parc de logement, la structure du bassin d'emploi, l'offre de mobilité et d'équipements, l'attractivité touristique et/ou résidentielle... sont autant de facteurs qui conditionnent la répartition et le profil social des habitants sur le territoire depuis plusieurs décennies.

La Haute-Garonne se distingue par la diversité de ses territoires. Elle est à la fois très urbaine, grâce notamment à Toulouse dont le dynamisme tend à en faire la troisième ville la plus peuplée de France. Mais elle se caractérise aussi par l'importance de ses zones périurbaines aux caractéristiques spécifiques. Et enfin, sa position en lisière des Pyrénées lui confère des territoires ruraux et de montagne aux enjeux particuliers. Si cette géographie sociale est connue par les acteurs du territoire, l'intensité des disparités au sein même des intercommunalités l'est en revanche un peu moins. C'est l'objet de cette analyse.

L'exemple des seniors et de la facture énergie des logements

Afin d'illustrer ces disparités internes, deux indicateurs ont été retenus en exemple : la part d'habitants âgés de 65 ans ou plus et la facture énergétique moyenne par résidence principale. La valeur de l'indicateur de chaque commune a été comparée à la valeur moyenne de l'intercommunalité d'appartenance afin d'apprécier l'amplitude des variations. Ces écarts communaux sont traduits sous la forme d'un score : plus la commune est éloignée de la moyenne (positivement ou négativement), plus son score est élevé. Cette géographie communale des écarts est par la suite sommée à l'échelle de l'intercommunalité afin de constituer l'indicateur de disparités interne recherché.

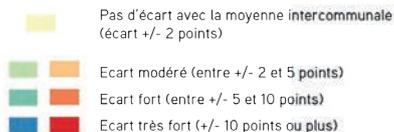
Concernant la structure par âge, comme évoqué précédemment, le département est divisé en deux. Le nord bénéficie du rayonnement toulousain auprès des jeunes et des actifs tandis que le sud, plus rural et montagnard, est davantage confronté au vieillissement de sa population. À l'échelle des intercommunalités, plus d'un habitant sur trois est âgé de plus de 65 ans dans les Pyrénées Haut Garonnaises alors qu'ils représentent moins de 15% de la population dans les Hauts-Tolosans et dans le Grand Ouest Toulousain. Ces deux territoires se caractérisent par de faibles disparités

internes : dans la majorité des communes, la part des seniors est faible, à l'image de la moyenne intercommunale. Néanmoins, la jeunesse de la population n'est pas toujours synonyme de faibles disparités internes. Toulouse Métropole se classe parmi les intercommunalités les plus jeunes du département (15% de 65 ans ou plus) mais elle revêt un score de disparités relativement élevé. La diversité de son parc de logements, son rayonnement économique et culturel lui confèrent d'importantes différences de peuplement selon les communes, d'autant que Toulouse, par son « poids », détermine pour beaucoup la moyenne métropolitaine. À L'Union, Saint-Orens-de-Gameville, Quint-Fonsegrives et Beaupuy les seniors représentent plus d'un quart de la population.

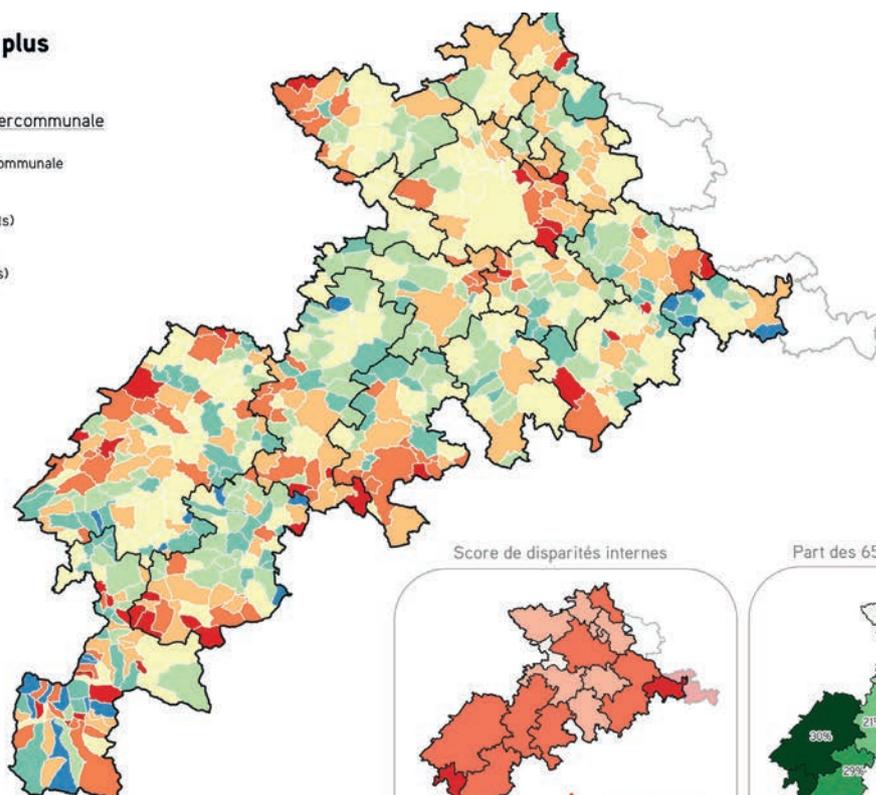
Dans le sud du département, la part de seniors élevée masque également des disparités communales notables. Certaines communes pyrénéennes se démarquent avec des proportions de seniors éloignées de la moyenne intercommunale. Toutefois, ce score est à relativiser considérant les nombreuses « petites » communes du territoire dont les écarts à la moyenne, possiblement élevés, rendent compte de disparités sur très peu de ménages et d'habitants (attention au risque de sur-interprétation).

Habitants âgés de 65 ans ou plus

Ecart de la commune avec sa moyenne intercommunale



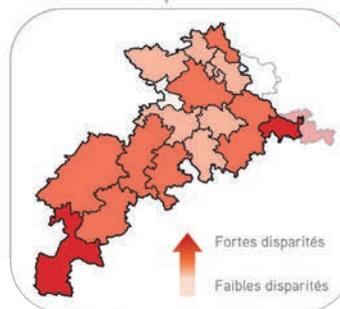
Sous-représentation
Surreprésentation



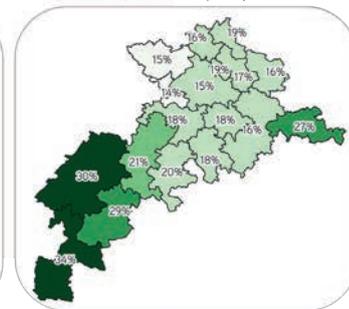
Source : Insee, recensement 2021
© AUAT 2024

AUAT

Score de disparités internes



Part des 65 ans ou plus par EPCI



La facture énergétique moyenne est un indicateur mis à disposition par l'Observatoire régional du climat et de l'énergie d'Occitanie (ORCEO). Elle traduit financièrement la consommation annuelle finale d'énergie par résidence principale (secteur résidentiel uniquement)*. Les variations du montant de la facture peuvent être liées à plusieurs facteurs : le niveau de consommation, la surface du logement, la qualité de son isolation, le nombre de personnes vivant dans le logement, le mode de chauffage, le revenu des ménages, etc.

La géographie de cet indicateur offre cependant une lecture complémentaire des dynamiques sociales dans le département. C'est à Toulouse Métropole que cette facture est la moins élevée (1 013 € par an et par ménage), en lien direct avec la prédominance de petits ménages dans de petits logements : un ménage sur deux est composé d'une seule personne contre 31% dans le reste du département. À l'inverse, la facture est la plus élevée dans les Pyrénées Haut Garonnaises (2 251 €) et dans le croissant Est de la métropole toulousaine : Coteaux du Girou (2 158 €), Terres du Lauragais (2 008 €) et Coteaux Bellevue (1 882 €). Plusieurs raisons peuvent expliquer ces situations. Dans les coteaux caractérisés par les plus hauts niveaux de revenu du département, il est à considérer que la maison individuelle constitue la grande majorité du parc et que ces factures élevées repré-

sentent un moindre taux d'effort pour les ménages. À l'inverse, autour des Pyrénées, le logement est plus ancien qu'ailleurs, de fait moins bien isolé conduisant à ces coûts énergétiques élevés même si le mode de chauffage valorise davantage la ressource bois, dans un contexte de forte précarité des habitants.

Toutefois, l'analyse des disparités internes fait ressortir d'autres situations territoriales. C'est dans le Sicoval que les consommations des ménages sont les plus disparates. La facture moyenne de l'intercommunalité est proche de celle du département, mais elle est le résultat de forts écarts entre les communes. Les communes aisées des coteaux de la Garonne et de l'Ariège se démarquent par des factures énergétiques beaucoup plus élevées, dépassant 3 000 € à Vieille-Toulouse et Mervilla. À l'inverse, elles sont trois fois moins importantes à Ramonville-Saint-Agne, Labège et Castanet-Tolosan, en lien notamment avec la présence d'étudiants et de plus petits logements. Dans une moindre mesure, la situation est similaire pour Toulouse Métropole et ses communes situées à l'est telles que Mondouzil, Pin-Balma ou Aigrefeuille.

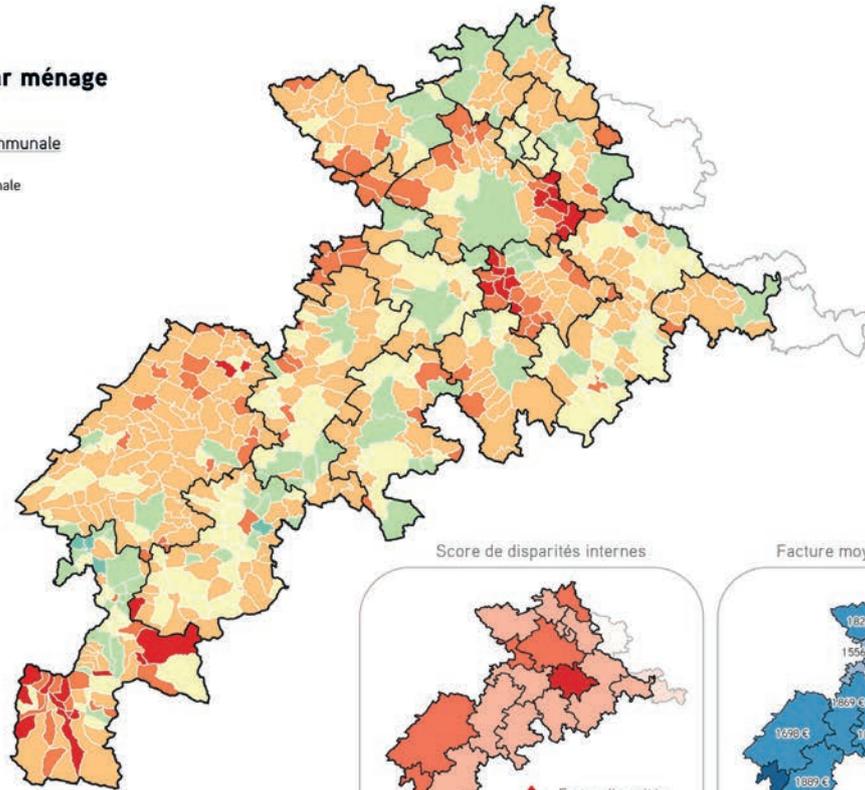
* Méthodologie de l'indicateur Facture énergétique : <https://arec-occitanie.territory.fr>

Facture énergétique moyenne par ménage

Ecart de la commune avec sa moyenne intercommunale



Sous-représentation
Surreprésentation



Source : ORCEO-DREAL 2021
Consommations liées au résidentiel rapportées au nombre de ménages
© AUAT 2024

AUAT

Un score multicritères pour mesurer l'intensité des disparités internes

Au regard de ces deux premiers exemples, la méthodologie de mesure des écarts a été reproduite sur trente indicateurs regroupés en trois thématiques : profil sociodémographique, activité et conditions de logement (voir encadré méthode). L'objectif est d'aboutir à un score de disparité global pour chaque intercommunalité permettant d'identifier si l'intercommunalité abrite une population aux caractéristiques homogènes ou à l'inverse si des profils très hétérogènes cohabitent.

C'est au nord du département, dans les Coteaux Bellevue, Coteaux du Girou et le Frontonnais que la population est en apparence la plus homogène. Une partie de l'explication résulte d'une superficie et d'un nombre d'habitants moindre qu'ailleurs, réduisant de fait les « occasions » d'écarts de profils au sein de la population. Mais ce n'est pas la seule explication. Leur position géographique et leur voisinage les placent sous l'influence des pôles économiques de Toulouse Métropole et de Montauban. La population y est donc très majoritairement active et occupe plus souvent des postes de cadres, se traduisant par de hauts niveaux

de revenu. Contrairement à d'autres territoires, les écarts de richesse entre les habitants y sont faibles. Les 10% de ménages les plus modestes perçoivent un revenu 3,6 fois inférieur au 10% de ménages les plus aisés. Ce rapport est identique pour les trois intercommunalités et se caractérise comme le plus faible du département (6,2 en Haute-Garonne). Corollaire d'un score plus faible que d'autres en matière de disparités, ces territoires sont marqués par un profil d'habitants prépondérant et réparti de manière homogène dans toutes les communes. Il s'agit de familles, principalement des couples avec un ou deux enfants, dont les deux parents travaillent, souvent en dehors de l'intercommunalité, qui occupent de grands logements dont elles sont dans bien des cas propriétaires.

À l'opposé, d'autres intercommunalités enregistrent des scores de disparités élevés, traduisant une importante diversité des profils d'habitants. À l'image de toutes les grandes villes, c'est à Toulouse Métropole que les disparités sont les plus fortes. Elle fait partie des métropoles les plus jeunes de France, comptant un tiers d'habitants âgés de moins de 25 ans. Les

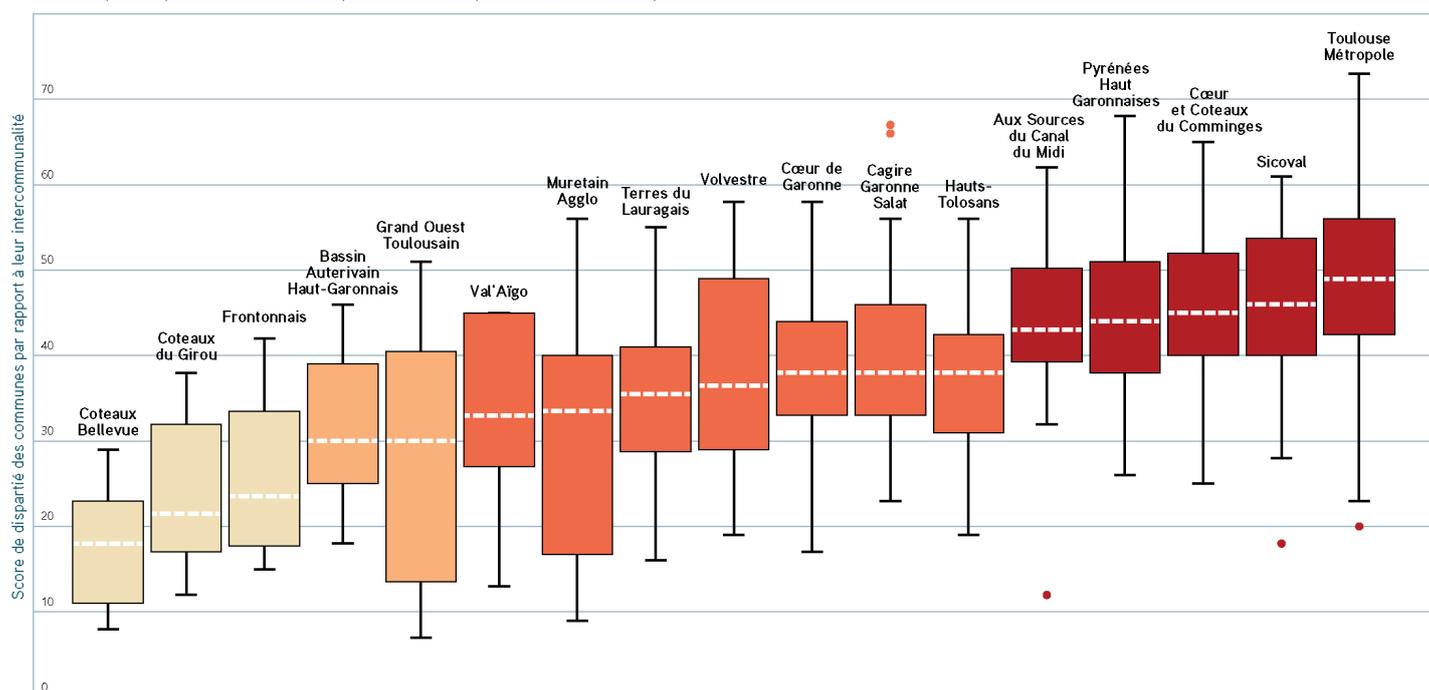
jeunes adultes attirés par l'offre d'enseignement et les opportunités d'emplois représentent 60% des arrivées chaque année. Cette surreprésentation des étudiants combinée à un taux de chômage élevé lui confère l'un des taux d'activité les plus faibles du département. Le parc de logements diversifié, composé d'une majorité de petits logements à Toulouse, de plus grandes surfaces dans les communes périphériques et d'une part importante de logements sociaux, induit ces multiples profils d'habitants. Tous ces facteurs se traduisent par d'importants écarts de revenus. Sur cent résidents, les dix plus riches ont un revenu plus de 8 fois supérieur aux dix plus pauvres.

De manière peut-être un peu moins attendue, le Sicoval s'illustre également par de fortes disparités internes. Les caractéristiques de sa population sont proches de celles de Toulouse Métropole : des parts importantes de ménages familiaux et de personnes seules en lien notamment avec la forte présence d'étudiants ; une population très diplômée où un actif sur trois occupe un poste de cadre ; une croissance démographique dynamique portée par son attractivité et sa natalité. À la différence de Toulouse Métropole, le Sicoval est moins confronté aux situations de précarité. Il compte un des taux de pauvreté les plus faibles du département, les familles dans lesquelles aucun des parents ne travaille sont moins nombreuses, le taux de chômage fait partie des moins élevés du département, etc. La diversité au sein de l'intercommunalité porte plus sur les types de ménages et les conditions de logements que sur de très grands écarts de richesses entre ses habitants.

Autres intercommunalités disparates, les Pyrénées Haut Garonnaises et Cœur et Coteaux du Comminges se distinguent fortement des autres territoires du département. Le vieillissement de la population et la moindre attractivité de ces territoires auprès des jeunes ont conduit à la progression du profil de seniors au cours de la dernière décennie. Cela participe à la diversité des types d'activité en augmentant le nombre de retraités combiné à des taux de chômage élevés et donc à une moindre proportion d'actifs en emploi. Cela se traduit par d'importants écarts de niveaux de vie entre habitants, plaçant Cœur et Coteaux du Comminges juste derrière Toulouse Métropole en matière d'écarts de richesses alors même qu'il s'agit de l'intercommunalité avec le revenu médian le plus faible. En conséquence, la pauvreté est élevée et concerne près d'un ménage sur cinq. Les conditions de logement y sont plus homogènes qu'à Toulouse Métropole, néanmoins les situations de précarité énergétique y sont plus fréquentes en lien avec les moindres ressources des ménages et un bâti plus ancien. Dans ces intercommunalités, les disparités résultent principalement des écarts de richesse entre habitants et des composantes associées dans un contexte global de précarité. Aux Sources du Canal du Midi se caractérise également par de fortes disparités internes et sa situation est proche des intercommunalités pyrénéennes en matière de précarité. Toutefois, elle bénéficie d'un meilleur taux d'activité lié à l'implantation d'entreprises au rayonnement important, venant nuancer son positionnement. Sa situation géographique entre deux départements lui confère également un caractère à part.

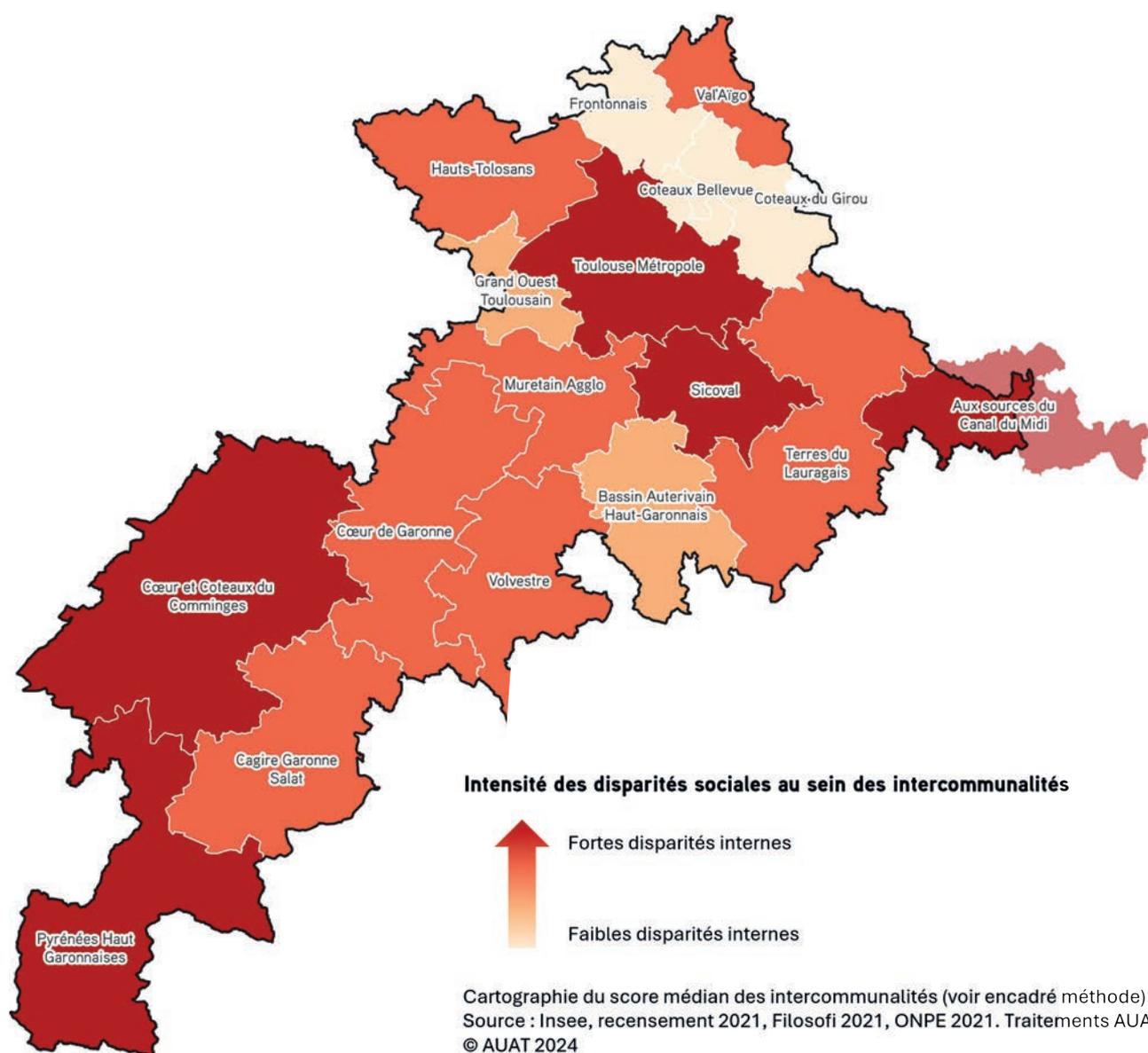
Intensité des disparités sociales au sein des intercommunalités

Source ; Insee, recensement 2021, Filosofi 2021 ; Orceo-Dreal 2021 ; Traitements AUAT



Enfin, entre ces deux familles d'intercommunalités qui s'opposent par l'intensité de leurs disparités, on retrouve les territoires « intermédiaires ». La population y est à dominante familiale mais se distingue des intercommunalités du nord par un plus faible niveau de ressources. Si la population est également très active, elle occupe des postes moins qualifiés, appartenant plus souvent à la catégorie des employés et ouvriers (à l'exception du Grand Ouest Toulousain). Dans ces territoires, les disparités internes sont concentrées autour de quelques communes, souvent situées en lisière du périmètre. Les villes centres portent souvent les caractéristiques observées à l'échelle de l'intercommunalité, tandis que les communes périphériques s'illustrent

par des spécificités qui leur sont propres. Néanmoins les évolutions récentes sur les différents indicateurs observés ne vont pas toujours dans le même sens selon les intercommunalités. Dans les intercommunalités du nord telles que le Grand Ouest Toulousain, Hauts-Tolosans et Terres du Lauragais, les disparités internes tendent à ressembler à celles du Sicoval avec une diversité des types de ménages mais des conditions d'activité et des revenus favorables. À l'inverse, Cagire Garonne Salat, Cœur de Garonne et Volvestre se distinguent par plusieurs indicateurs de précarité (faibles revenus, moindre taux d'activité, faible croissance démographique, etc.) qui tendent à les rapprocher des disparités observées dans le sud du département.



L'intensité des disparités internes ne traduit pas un signal positif ou négatif pour les intercommunalités. Elle peut cependant avoir des incidences sur les besoins de leur population en matière de logements, d'équipements ou de services. En Haute-Garonne, les territoires avec un revenu médian élevé tendent à avoir une population plus homogène. Si parfois les disparités internes y sont importantes, celles-ci portent essentiellement sur les profils de ménages ou sur les conditions de logements, sans occasionner de forts écarts de richesse et probablement de qualité de vie. À l'inverse, les territoires où le revenu médian est faible accueillent une population hétérogène aux profils variés et notamment des situations de grande précarité pour une partie des habitants.

Cette géographie sociale est le résultat de plusieurs décennies de peuplement différencié sur le territoire. Elle s'alimente de l'attractivité des territoires auprès de profils spécifiques d'habitants qui peuvent soit favoriser l'homogénéité des caractéristiques de la population ou au contraire, participer à leur diversification.

Toutefois, depuis 2020, la pandémie de Covid-19 a bouleversé le quotidien des habitants, dépassant l'unique sphère de la santé et requestionnant les aspirations individuelles et résidentielles. Le désir d'espace et de verdure a souvent été annoncé par les médias comme à l'origine d'un « exode urbain » sur le point de bouleverser les équilibres territoriaux actuels. Qu'en est-il réellement ? Certaines intercommunalités ont-elles bénéficié d'un regain d'attractivité au cours des dernières années ? À l'inverse, d'autres sont-elles devenues moins « populaires » ? Les nouveaux arrivants ont-ils le même profil qu'avant ? Quels sont les effets de ces migrations sur les territoires d'accueil ? Autant de questions auxquelles la poursuite des analyses du dernier millésime du recensement ainsi que d'autres sources de données (effectifs scolaires, marché immobilier, CAF, etc.) vont tenter de répondre dans une seconde publication à venir.

MÉTHODE / AIDE À LA LECTURE :

Chaque commune est analysée à partir de trente indicateurs regroupés en trois thématiques : profil socio-démographique, activité et conditions de logement. Le résultat de chaque indicateur est comparé à la moyenne de l'intercommunalité à laquelle appartient la commune.

Un nombre de points est attribué en fonction de la valeur de l'écart pour chaque indicateur. La somme de ces points constitue un score jugeant de la différence de la commune par rapport à la moyenne intercommunale. Plus le score est élevé, plus le profil des habitants est différent de celui de l'intercommunalité et inversement.

L'ensemble des scores communaux permet de qualifier l'intensité des disparités internes à l'intercommunalité, en fonction du score médian et de l'étendue des variations communales. Cette intensité est représentée dans le graphique à partir des « boîtes à moustaches ».

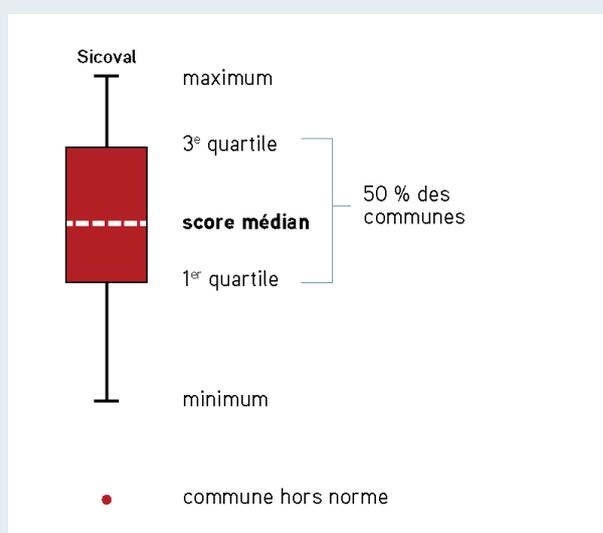
Le graphique « boîte à moustaches » sert à visualiser la distribution d'un ensemble de données. La boîte centrale contient la moitié des communes, allant du premier quartile au troisième quartile et contient la médiane. Les « moustaches » s'étendent jusqu'aux valeurs minimales et maximales non considérées comme des valeurs hors normes.

La majorité des indicateurs sont issus du recensement Insee millésime 2021. Le revenu médian est issu Filosofi, Insee 2021. La part de ménages en situation de précarité énergétique et la facture énergie moyenne du logement sont issus de GEODIP, ONPE 2021.

Écart entre la commune et l'intercommunalité* (en différence de %)

Score associé

Pas de différence	moins de +/- 2 points	0 point
Différence modérée	entre +/- 2 et 5 points	1 point
Différence forte	entre +/- 5 et 10 points	2 points
Différence très forte	+/- 10 points ou plus	3 points



Liste des indicateurs mobilisés :

Profil sociodémographique	Activité	Conditions de logement
Évolution démographique (2015-2021)	Taux d'activité 15-64 ans	Part des résidences secondaires
Part des moins de 18 ans	Taux de chômage 15-64 ans	Part des logements vacants
Part des 25-39 ans	Part des cadres	Part des propriétaires
Part des 40-64 ans	Part des employés/ouvriers	Part des locataires du parc social
Part des 65 ans ou plus	Part de familles où tous les parents travaillent	Part des grands logements (T4 ou plus)
Part des personnes seules	Part de familles où aucun parent travaille	Part des logements suroccupés
Part des couples sans enfant	Part de la population sans diplôme	Part des ménages en situation de précarité énergétique logement
Part des familles avec enfants	Part de la population diplômée du supérieur	Facture Énergie moyenne par ménage
Part des familles monoparentales	Part d'étudiants dans la population	Part des récemment emménagés (moins de 2 ans dans le logement)
Part des familles nombreuses (3 enfants ou +)	Part des actifs qui travaillent dans leur EPCI de résidence	Taille moyenne des ménages
Revenu médian déclaré	Part d'étudiants qui étudient dans leur EPCI de résidence	Densité de population